

droits perçus sur les spiritueux durant la dernière année fiscale est en grande partie due aux fortes quantités sorties de l'entrepôt en 1876, sous l'influence ci-dessus mentionnée.

Comparaison de la moyenne de deux ans avec les moyennes antérieures.

8. Mais la quantité moyenne des spiritueux retirés pour la consommation durant les deux années 1875-76 et 1876-77 est tombée de 660,377 gallons au-dessous de la moyenne des quatre années précédentes ; et si nous tenons compte de l'accroissement ordinaire de la population, la diminution apparente de la consommation par tête n'est pas exagérée si on la porte comme représentant un chiffre total de 750,000 gallons.

Causes de la diminution de consommation.

9. Cette diminution peut, je crois, être attribuée à trois causes :

(a.) L'incertitude des marchands et détaillants, quant à la direction que pourrait prendre la législation au sujet de la prohibition, et vue la détermination de ne garder en magasin, en conséquence, que juste assez pour fournir aux demandes immédiates ;

(b.) La distillation illicite ;

(c.) Une diminution réelle dans la consommation, due à l'incapacité croissante de plusieurs classes de la population d'acheter.

Augmentation du nombre des déclarations.

10. Comme preuve de la première de ces trois causes, je puis mentionner que, bien que la quantité de spiritueux déclarés pour la consommation ait diminué dans la proportion ci-dessus rapportée, le nombre des déclarations à la sortie de l'entrepôt a considérablement augmenté, ce qui est un fait que l'on peut accepter comme un indice que les négociants font des affaires prudentes, et qu'ils évitent d'accroître leurs fonds de magasin.

Distilleries illicites.

11. Quant à la distillation illicite, je crois que le nombre constamment croissant de saisies d'alambics illicites est une preuve que ce trafic a été cause de pertes sérieuses pour le revenu. Antérieurement au 1er juillet 1875, le nombre total d'alambics illicites saisis était de 189, et dans le cours de l'année fiscale expirée le 30 juin 1876, la quantité saisie a été de vingt. L'année dernière, nous en avons saisi quarante-sept, et du 1er juillet au 31 décembre, il y a eu dix-huit saisies. Ces saisies ont eu lieu plus fréquemment à mesure que l'année avançait, et nous avons tout lieu de craindre qu'il en reste encore beaucoup en opération, dont on ne connaît pas encore exactement les localités.